

Compte rendu du conseil d'école du 09 mars 2010

Participants :

Représentants des parents	Ségolène GUILBAUD, Béatrice COSTES et Virginie MUSEUX
Enseignants	Stéphanie DEMOY, Frédérique TRASANCOS ET Sabrina GAILLARD
Mairie	DOMINIQUE CAIGNAULT (AFFAIRES SCOLAIRES)
Invités	NATHALIE ARS et CLAUDIE LUNEAU
Absents excusés	Madame PERRAGUIN (DDEN) Monsieur PETREL (représentant des parents d'élèves)

1. VIE SCOLAIRE

- **Retour sur la remise des livrets d'évaluation** : les enseignants remercient les parents de leur présence et des dialogues constructifs qui ont eu lieu lors de ces entretiens. Les parents d'élèves ont également apprécié cet échange qui a permis de rassurer les familles et de répondre à certaines questions. Date prévue pour la prochaine remise des livrets : 4 et 5 juin.
- **Projets pédagogiques**
 - Le vendredi 19 mars une soirée portes ouvertes est prévue pour les familles de 18h30 à 20h ; dès 18h45, chorale des enfants suivie par une exposition photo dans le hall de l'école. Il est demandé aux parents qui le souhaitent d'apporter une préparation de leur choix, salée ou sucrée, afin de la partager tous ensemble.
 - Le 13 avril, l'école accueillera l'association « Au fil des contes » (conteurs).
 - Le vendredi 21 mai, l'ensemble des élèves se rendront au Potager du Roi, à Versailles.
 - Le 16 avril, les élèves de grande section bénéficieront d'un dépistage bucco-dentaire. Nous remercions Mme Fanny Basset de nous réserver une partie de son temps pour assurer ce dépistage.
 - Début juin, une rencontre est prévue avec les élèves de la maternelle de Villiers-le-Bâcle.
 - En ce qui concerne l'activité poney pour la section des moyens, l'école est en discussion avec le Haras de la Lisière.
 - Les élèves de grande section se rendront à l'école de Villiers-le-bâcle pour la visite de leur future classe de CP.
- **Fête des écoles** : comme les années précédentes, elle se déroulera en commun avec les écoles maternelle et élémentaire de Villiers-le-Bâcle, le 26 juin.

- **Pont de l'ascension** : La direction de l'école a fait une demande auprès de l'inspection académique pour travailler le mercredi 12 mai au lieu du vendredi 14 mai. Projet commun aux écoles de Saint-Aubin et Villiers-le-Bâcle. Ce projet a reçu un avis favorable de la part de Monsieur Gazay, IEN d'Orsay. La direction de l'école attend la décision définitive de l'Inspecteur d'Académie et vous informera dès que possible.

Report définitivement entériné le 11 mars

- **Aide personnalisée** : Depuis la rentrée de mars, les élèves de moyenne section sont accueillis par groupe de 4 une fois par semaine de 11h30 à 12h pour de l'aide personnalisée pendant laquelle des activités de langage et de dénombrement à partir de jeux de société sont mises en œuvre. Enseignantes et enfants sont très satisfaits de ce moment privilégié.
- **Rallye Maths Essonne** : Les élèves de grande section ont participé au Rallye Maths Essonne : ce rallye comportait plusieurs niveaux dont le niveau vert, choisi par nos enfants et les enseignants. Il consistait à résoudre 4 problèmes qu'ils ont réussis avec succès. Félicitations à tous !

- **Rentrée 2010 / 2011** :

16 à 18 petits sont attendus pour la rentrée prochaine, ce qui portera le nombre d'élèves de l'école de 45 à 47 enfants. La répartition est, à ce jour,

16 à 18 petits, 13 moyens et 16 grands.

2. RESTAURATION SCOLAIRE ET ACTIVITES PERI-SCOLAIRES

- **Restauration** : Suite à vos remarques et aux différentes interventions, la qualité et la quantité des repas servis aux élèves s'est nettement améliorée. Depuis la rentrée, le pain servi aux élèves est bio.
- **Garderie** : Nous nous permettons de vous faire un petit rappel sur les horaires de l'école et de la garderie :

L'accueil du matin se fait de 8h20 à 8h40.

La garderie ferme ses portes à 18h30, ce qui implique une arrivée des parents au plus tard à 18h20. Les retards sont encore fréquents.

Pour le bon fonctionnement de l'école, de la garderie et pour le respect des enseignants et du personnel, nous vous demandons de respecter au mieux ces horaires.

3. SECURITE – EQUIPEMENTS

- Validation du PPMS par l'exercice de sécurité du 17 septembre. Les comprimés d'iode de l'école et de la garderie ont été renouvelés. Une trousse de secours spécifique est à disposition dans l'école.
- Une question est posée à la municipalité concernant l'existence du PPMS pour les temps périscolaires : aucun document n'existe à ce jour. Monsieur Cagnault propose d'en établir un en s'appuyant sur le PPMS de l'école mais permettant de définir les rôles en fonction du personnel réellement présent pendant la cantine et la garderie du soir.
- Un exercice d'évacuation a été organisé le 15 février dernier.
- **Travaux d'agrandissement du dortoir** : Le dortoir compte aujourd'hui 13 lits. Etant donné le nombre d'élèves qui seront accueillis à l'école à la rentrée prochaine, ce dernier est trop petit. Monsieur Cagnault propose donc un plan d'agrandissement permettant d'aménager les combles de l'école : différentes possibilités sont évoquées pour les utiliser (bureau ATSEM, directrice, BCD, réserve...)
- L'entretien de la cour n'est pas fait régulièrement et la pelouse est actuellement interdite aux élèves car trop boueuse. Monsieur Cagnault annonce que des projets de réaménagement de la cour (pose de gazon synthétique) sont à l'étude.
- Les parents d'élèves et les enseignantes demandent que, dans ce cadre, et pour plus de sécurité, une réflexion soit menée pour l'installation dans la cour d'un portail plus haut en remplacement de la grille existante (environ 80 cm de haut).
- Hygiène : le personnel de l'école est toujours très satisfait de l'entretien des locaux
- Les travaux de mise en conformité de sécurité de la garderie sont terminés

4. QUESTIONS DIVERSES

- a. La directrice de l'école nous informe que le médecin scolaire ne passera pas cette année, pour les élèves de grande section. Cependant, les élèves de petite et moyenne section seront tous vus par la PMI.
- b. Suite à la requête d'un parent, nous avons demandé à la municipalité la possibilité de mettre en place une garderie le matin. Monsieur Cagnault nous donne l'autorisation de lancer une enquête, mais nous informe que ce service ne pourra être mis en place que si suffisamment de familles sont intéressées (un tel service a déjà existé à Saint-Aubin et a été supprimé compte tenu du faible taux de fréquentation de la garderie du matin). Nous demandons donc à tous les parents qui ont un réel besoin ou qui seraient intéressés de nous le faire savoir au plus vite.

Nous vous rappelons notre adresse mail : pesa91190@gmail.com.